

PETR Cœur des Hauts de France
Département de la Somme

**COMPTE RENDU
COMITE SYNDICAL**

Séance du : 05 septembre 2018	Date de convocation : 22 août 2018
--------------------------------------	---

Décision 1	Décision 2 à 5
Nombre de délégués syndicaux en exercice : 25	Nombre de délégués syndicaux en exercice : 25
Nombre de délégués syndicaux présents avec voix : 16	Nombre de délégués syndicaux présents avec voix : 17
Nombre de délégués syndicaux absents : 9	Nombre de délégués syndicaux absents : 8
Nombre de votants : 16 + 1 pouvoir = 17	Nombre de votants : 17 + 1 pouvoir = 18

L'an deux mille dix-huit, le cinq septembre à 18 heures, le Comité Syndical du PETR Cœur des Hauts de France, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux à Péronne sous la présidence de Philippe CHEVAL,

Membres présents votants :

- . **CC de Haute Somme** : Guy BARON – Jean Marie BLONDELLE – Claude COULON – Maryse FAGOT – Arnold LAIDAIN (1 pouvoir de Thérèse DHEYGERS)– Philippe VASSANT
- . **CC de l'Est de la Somme** : Christian AVY – Jean Pierre BOUCQ (représentant Julie CODRON) - Hervé FRIZON – André SALOME – Bertrand VERMANDER (à compter de la décision 2)
- . **CC Terre de Picardie** : Philippe CHEVAL – Magali CRAPPIER (représentant Robert BILLORE) - Bruno ETEVE (représentant Daniel MANNENS) - Michel GUILBERT - Chantal ROUVROY (représentant Régis VENTELON) – Philippe SY (représentant Gérard CARON)

Titulaires absents excusés : Dominique CAMUS – Thérèse DHEYGERS (pouvoir à A. LAIDAIN) – Valérie KUMM - Eric FRANCOIS - Julie RIQUIER (représentée par JP BOUCQ) – Frédéric LECOMTE – Jean Marc WISSOCQ – Robert BILLORE (représenté par M CRAPPIER) – Gérard CARON (représenté par Philippe SY) – Daniel MANNENS (représenté par B. ETEVE) – Régis VENTELON (représenté par C ROUVROY).

Délégués suppléants présents non votants : Olivier HENNEBOIS – Françoise RAGUENEAU – Thierry LINEATTE

Suppléants absents excusés : Jérôme DEPTA – Jacques VANOYE – Anne Marie HARLE – Richard JACQUET – Alain SCHIETTECATTE – Françoise MAILLE

Secrétaire de séance : Arnold LAIDAIN

Administration générale

- Suppression du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des effectifs
- Validation du plan de formation 2019
- Financement / ingénierie 2018 : demande de subvention dans le cadre de la PRADET

Développement économique et touristique

- Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Guide du Routard »

Culture

- Reconstitution du projet « Chemins artistiques 2018/2019 »

Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le Comité Syndical a désigné à l'unanimité Monsieur Arnold LAIDAIN, secrétaire de séance.

Les membres du comité syndical ont été destinataires du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 30 mai 2018. Aucune remarque n'est aujourd'hui formulée quant à son contenu.

- ✓ Le procès-verbal est validé à l'unanimité des membres présents.

1 – Suppression du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des effectifs
--

Lors du comité syndical du 11 avril 2018, dans le cadre d'un avancement, un poste a été créé à compter du 1^{er} juillet 2018 au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe. Aussi, il est proposé aujourd'hui de supprimer le poste qui était alors occupé au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

En cas de suppression, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Il a émis un avis favorable le 04 juin 2018.

Le tableau des effectifs doit être mis à jour en conséquence.

PETR Cœur des Hauts de France
Département de la Somme

TABLEAU DES EFFECTIFS

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIF BUDGET.	MISSIONS Les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Directeur
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Chargé de mission urbanisme et développement local
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Chargé de mission tourisme
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Chargé de mission Economie / Développeur (Responsable Développement Economique)
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Coordinateur culturel
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Chargé de mission Pays d'Art et d'Histoire
Administrative	Attaché territorial	Attaché	COMPLET	1	Chargé de mission Economie
Administrative	Rédacteur	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	COMPLET	1	Responsable Administrative et Financière
Culturelle	Assistant territorial de conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	Assistant de conservation du Patrimoine	COMPLET	1	Chargé de mission Patrimoine
Administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint Administratif ou adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	COMPLET	2	Instructeur ADS
Administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	COMPLET	1	Assistant Administratif
TOTAL				12	

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve la suppression du poste de Responsable Administrative et Financière au grade de Rédacteur principal de 2^{ème} classe et la mise à jour du tableau des effectifs du PETR Cœur des Hauts de France.

2 – Validation du plan de formation 2019

Le plan de formation concerne l'ensemble des agents titulaires, stagiaires et contractuels. Il est établi en concertation avec les agents au vu, d'une part, des opérations dont le PETR est chargé et, d'autre part, des évolutions législatives et réglementaires.

Les thématiques du plan de formation 2019 :

- Ressources humaines : outils de gestion
- Marchés publics : perfectionnement et actualisation des compétences
- Assistant de prévention : module obligatoire
- Economie de proximité : coopération, innovation, pédagogie / dynamique de groupe, développement du commerce, démarche de circuit
- Culture : Evaluation de la politique culturelle, intercommunalité et culture, mécénat.
- Patrimoine : Besoins et pratiques du public, valorisation du patrimoine, projet de l'établissement patrimonial
- Urbanisme : les fondamentaux, renouvellement urbain et urbanisme opérationnel, PLUI, foncier, droit de l'urbanisme, perfectionnement / instruction ADS, réformes et actualité, planification urbaine
- Préparation aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale

Sans oublier la participation aux journées d'actualité en fonction de la nature des fonctions occupées par les agents.

Le plan de formation a été approuvé par le Comité Technique du 03 septembre 2018.

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte les priorités du plan de formation 2019. Les crédits nécessaires au budget 2019 seront inscrits en cas de besoin.

3– Financement / ingénierie 2018 : demande de subvention dans le cadre de la PRADET
--

Il est proposé de déposer un dossier de demande de financement, auprès de la Région Hauts-de-France, au titre du soutien à l'ingénierie territoriale 2018.

Financements :

- Le coût : Plafond de 60 000 €
- Subvention régionale sollicitée : 50 % du plafond, soit un montant de 30 000 €
- La durée : 12 mois – exercice 2018

- ✓ Le comité syndical, à l'unanimité :
 - Autorise le Président à solliciter des fonds auprès de partenaires financiers, et notamment la Région selon le plan de financement indiqué ci-dessus. Le PETR s'engage à financer le reste à charge.
 - Autorise le Président à demander, si besoin, un commencement anticipé d'opération.
 - Autorise le Président à signer tout document pour le bon déroulement de ce dossier.
 - Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018.

4 - Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Guide du Routard »

Il est demandé au Comité syndical d'approuver la candidature du PETR à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ANPP et Hachette. Financièrement, Hachette cèderait 15 000 ouvrages (de 80 pages environ) au prix unitaire de 3,62 €HT ; charge au PETR de vendre des pages publicitaires et des ouvrages pour minimiser le reste à charge.

Calendrier :

- 15 Septembre 2018 : dépôt des candidatures
- Février 2019 : signature du contrat (si candidature du PETR retenue)
- Mars 2020 : sortie du Guide, lancement national dans les réseaux et sur le territoire.

Pour être retenu, il faut que les acteurs locaux sollicités (représentant la diversité des professionnels présents sur le territoire) démontrent leur intérêt pour ce projet témoignant d'une dynamique.

✓ Sous réserve d'au moins 5 réponses favorables d'acteurs du tourisme, le comité syndical à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la candidature du PETR dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Guide du Routard ».
- Autorise le Président à déposer un dossier de candidature.
- Autorise le Président à signer tout document permettant le bon déroulement de ce dossier.

5 - Reconduction du projet « Chemins artistiques 2018/2019 »

Dans le cadre des « chemins artistiques », la DRAC octroie annuellement des financements par année scolaire, chevauchant ainsi deux années civiles. Le versement de la subvention portant sur l'année 2018/2019 sera effectué avant la fin de l'année 2018.

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité :
 - Confirme les engagements réciproques sur ce dispositif pour les trois années, notamment avec la DRAC des Hauts de France ;
 - Dit que des crédits ont été réservés au budget 2018 pour la réalisation de ce projet et s'engage à réserver des crédits au budget primitif 2019 dans le respect de la convention triennale 2017/2020
 - Autorise le président à signer tout document permettant la bonne exécution de cette opération.

QUESTIONS DIVERSES

Dates à retenir :

- Le prochain comité Syndical portant notamment sur le DOB 2019 aura lieu le 14 novembre 2018 à 18h00.
- Le prochain comité Syndical portant notamment sur le BP 2019 aura lieu le 12 décembre 2018 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Arnold LAIDAIN
Secrétaire de séance

Philippe CHEVAL
Président

